

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96- 347 DU 23 AOUT 1996

portant ratification de l'Accord de Prêt Complémentaire signé le 7 décembre 1995 entre la République du Bénin et le Fonds Koweïtien dans le cadre du projet d'Hydraulique Villageoise et Pastorale-CEAO phase II.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;

VU la Loi N° 96-022 du 14 août 1996 autorisant la ratification de l'Accord de Prêt complémentaire signé le 7 décembre 1995 entre la République du Bénin et le Fonds Koweïtien dans le cadre du projet d'Hydraulique Villageoise et Pastorale-CEAO phase II ;

VU la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

.../..

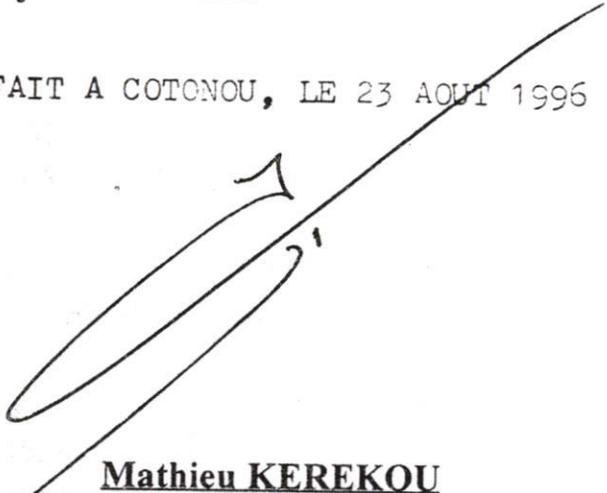
DECRETE:

Article 1er : Est ratifié l'Accord de Prêt complémentaire signé le 7 décembre 1995 entre la République du Bénin et le Fonds Koweïtien dans le cadre du projet d'Hydraulique Villageoise et Pastorale-CEAO phase II et dont le texte se trouve ci-joint.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au journal officiel.

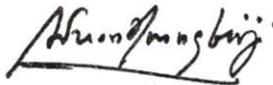
FAIT A COTONOU, LE 23 AOÛT 1996

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre chargé de la Coordination de
l'Action Gouvenementale et des
Relations avec les Institutions,



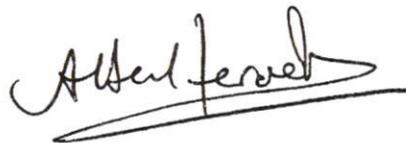
Adrien HOUNGBEDJI.

Le Ministre des Finances



Moïse MENSAH

Le Ministre du Plan, de la
Restructuration Economique et
de la Promotion et de l'Emploi,



Albert TEVOEDJRE

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 MPREPE
AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEB 3
JO 1